



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 25 avril 2001

Salle des Vignerons du Buffet de la Gare de Lausanne.

1. Mots de bienvenue et communication du président

Devant 23 personnes, le président, Gilbert Coutaz, ouvre la 4^e assemblée générale de l'Association. Les membres ont reçu avec la convocation (dans les délais statutaires) le quatrième numéro de notre série *Documents*. Le président fait circuler la liste de présences et excuse 15 personnes, une municipalité et la rédaction d'un journal.

2. Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2000, à disposition, est adopté.

3. Rapport du président (10 mai 2000-31 mars 2001)

Propos libres sur le patrimoine : la quatrième publication des *Documents* en quatre ans d'existence, la plus longue, 69 pages. En fait, depuis le lancement de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, cette dernière fait valoir 5 publications, si on ajoute aux quatre numéros des *Documents*, le dossier de 182 pages paru en 1997, lors des Etats généraux du patrimoine à Chillon, sous le titre : *Le Patrimoine existe, nous l'avons rencontré*. Le président remercie l'esprit de collaboration qui a animé tous les auteurs de textes, la disponibilité et la compétence de Mme Marie-Pierre Constant et de M. Jean-Louis Moret, membres du comité, et régisseurs de cette publication. Le numéro 4 des *Documents* est le résultat de l'appel lancé aux membres de l'Association.

En 1999, il avait été fait mention des premiers travaux en cours dans deux groupes parrainés par des membres du comité, sur les moyens, et sur les acteurs du patrimoine.

Un autre groupe (MM. Pierre Hunkeler, Gilbert Kaenel et Frédéric Sardet) réfléchit à l'organisation d'une manifestation publique, en dehors de Lausanne, sur les relations Communes-Canton et intégrant les aspects politiques du patrimoine.

Un autre groupe (Mme Marie-Pierre Constant, de MM. Jean-François Cosandier, Gilbert Coutaz et Jean-Louis Moret) s'est réuni à plusieurs reprises pour la réalisation d'un site internet, désormais en bonne voie à la suite de l'acceptation par l'Université de Lausanne d'héberger gracieusement ce futur site. Mme Suzanne Pitzl, qui a composé le logo de notre association, est mandatée pour la mise en place de l'architecture du site ; des illustrations ont été commandées à une dizaine d'institutions pour enrichir les pages du site, dont l'adresse a été dûment enregistrée sous le nom de *patrimoine-vaud.ch*. Il devrait être augmenté en 2003 d'un annuaire des acteurs du patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, que le même groupe élabore depuis l'année 2000.

Un numéro 5 est déjà agendé pour l'année prochaine ; son titre : *Patrimoine-vaud.ch* devrait permettre de rassembler les coups de cœur de plusieurs acteurs du patrimoine liés à des publications récentes (imprimées, virtuelles) dans leur domaine d'intervention.

Le président forme le vœu que la politique éditoriale et la mise sur pied d'un site avec l'annuaire, le répertoire des manifestations patrimoniales se déroulant dans le canton ainsi que les sommaires des publications de l'Association, encourageront de nombreuses personnes à y adhérer.

Le comité s'est réuni à trois reprises après l'assemblée générale du 9 mai 2000. Il s'est occupé de l'organisation de la sortie du 7 octobre 2000, dans la région de Saint-Triphon, du suivi du No 4 des *Documents*, des rentrées des cotisations et du site web.

Notre association compte à ce jour 84 membres collectifs et 77 membres individuels (89 et 73 en 2000). Pour cause de non-paiement de leur cotisation, le comité a dû radier cinq membres. A la faveur de la parution du No 4 des *Documents*, 39 conservatrices-conservateurs/restauratrices-restaurateurs actifs dans le canton de Vaud ont été invités à faire partie de l'association, ainsi que diverses personnalités. La Fondation Bolex Oulevey diffusera à ses frais 600 exemplaires de l'article de Roland Cosandey paru dans *Documents 4*, dans le cadre du Festival du film documentaire qui se tient ces jours à Nyon.

La sortie du 7 octobre 2000 à Saint-Triphon a rencontré un vif succès, avec plus de 20 membres présents. A l'évidence, ce type de prestation doit être maintenu, voire amplifié. Le comité avait prévu une sortie le 5 mai 2001 dans le vallon du Nozon ; il a reporté ce projet en raison du festival Science et Cité qui se déroulera à la même date, à Lausanne.

Le comité est heureux de relever qu'un des membres de l'APAV, M. Roger Corbaz, le père des Vergers d'autrefois à l'Arboretum d'Aubonne, a été décoré, le 25 octobre 2000, à Bologne, comme un des douze bienfaiteurs de l'humanité, choisis dans 82 pays du monde entier pour leurs activités de défense du patrimoine agro-alimentaire mondial. Le comité félicite son membre qui avait conduit, tous les participants s'en souviennent, la première sortie d'automne à l'Arboretum, le 2 octobre 1999.

Le comité doit enregistrer la démission d'un des deux vérificateurs des comptes, M. Jean-Jacques Bodmer, qui a officié pour les trois premiers exercices dont celui de cette année. Le président remercie M. Bodmer pour son dévouement et son intérêt ; Il sera remplacé par Mme Anne Schranz, vérificatrice suppléante.

Le président rappelle que la prochaine assemblée générale devra permettre de renouveler pour 4 ans la composition du comité et du bureau. Il lance un appel aux membres présents et remercie les membres du comité pour leur disponibilité et leur prise de responsabilités.

4. Présentation des comptes 2000

Le trésorier, Frédéric Sardet, expose le résultat comptable 2000 de l'APAV (en annexe à ce PV). Le solde positif au 31.12.2000 est de Fr.13'163.90.-.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

M. René Baumann lit le rapport au nom des vérificateurs (M. Jean-Jacques Bodmer démissionnaire) et propose à l'assemblée d'adopter le rapport du trésorier.

6. Discussion et approbation de la gestion

Mme Annemarie Cosendai demande quel sera le contenu du site internet. M. Moret expose rapidement le projet : la présentation de l'APAV, le calendrier des manifestations patrimoniales, les sommaires des publications.

Mme Christiane Betschen-Piguet s'inquiète de la maintenance du site. Le président compte sur tous les membres pour fournir des informations.

Les rapports du président, du trésorier et des vérificateurs des comptes sont adoptés à l'unanimité.

M. Christophe Blaser est nommé vérificateur des comptes suppléant.

7. Activités 2001-2003

Travaux de la Constituante : M. Pierre Hunkeler (membre du comité et constituant) annonce l'acceptation d'un article « patrimoine ». Une vaste consultation sera organisée durant l'été. Un résumé, avec les projets des articles touchant le domaine du patrimoine, sera transmis aux membres, avec un commentaire (par exemple concernant le refus du droit de recours par la constituante) et une analyse du comité. Chacun est encouragé à participer à cette consultation.

Le président invite les membres à s'exprimer dans le n°5 des *Documents : Patrimoine-vd.ch* (voir point 3).

Le Débat public «Communes-canton» (évoqué au point 3) devrait être organisé dans une commune, mais on vit une année électorale...

2003 : l'annuaire électronique des acteurs du patrimoine sera prêt. Dans le cadre des manifestations organisées cette année, le Conseil d'Etat a alloué un crédit de 4 millions de francs, autour du thème « Identité cantonale »

La prochaine sortie, le **samedi 6 octobre 2001**, entraînera les participants sur des sentiers lausannois peu connus, de la campagne du Désert aux bâteaux de la CGN, en passant par le château de Beaulieu, la molasse de la Cité, etc.

Renouvellement du comité : le président réitère son appel (point 3).



8. Divers et questions individuelles

M. Olivier Pavillon s'inquiète de la conservation du patrimoine photographique, notamment documentaire ou de presse. Il prend l'exemple d'une collection qui était récemment en vente à un prix élevé : différentes institutions intéressées ne sont pas parvenues à une entente (Archives fédérales, Musée olympique, Musée de l'Elysée...). Il regrette le désintérêt de l'Etat de Vaud pour ce secteur et constate l'absence de volonté politique qui n'a pas permis d'acheter le fond et de le conserver dans son unité.

Le président rappelle l'incendie du Prieuré à Pully, pour regretter une fois de plus, le manque de dispositifs dans ce canton pour faire face à une telle catastrophe et définir immédiatement les gestes conservatoires appropriés.

La séance est levée à 20h00.

Seconde partie : Conférence

La partie officielle est suivie d'une conférence de M. Sylvain Malfroy, professeur assistant de Théorie et histoire urbaine au Département d'architecture, intitulée :

Le Paysage du plateau vaudois. Aperçu d'une étude en cours.

Son exposé a soulevé un vif intérêt parmi les membres présents, mesurable au nombre de questions qui lui ont été posées.

L'assemblée est levée à 22h00.

Le secrétaire :
Gilbert Kaenel